

# L'Abbeille.

13ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 FEVRIER, 1880.

No. 24.

## Le miroir.

Au miroir on parlait : "Entre tous vos confrères, Dieux de vérité, bien peu sont populaires. Il en est un pourtant dont le sort respandit : Pour vous seul la franchise augmente le crédit. Vous vous acclimetez en toute latitude ; Vous êtes au matin premier livre d'étude ; A vous voir constamment à la mode et goûté On dirait qu'à chacun vous donnez la beauté. Plus d'un pourtant devrait plus bon témoignage De vous questionner n'avoir plus le courage."

Le miroir répliqua : "C'est vrai, j'ai du bonheur. Mais voici mes moyens : Comme un bon serviteur, Parlant autant qu'on veut, toujours prêt à me taire, Je n'agis qu'à propos. C'est un secret pour plaire. Puis d'un grand sérieux, sans étroit préjugé ; Je fais face au moins le plus mal partagé. Si grand soit le motif, je vous parle sans rire, Si vous riez, je ris : à cela rien à dire. Sans le moindre intérêt, je rends justice à tout. Je n'ai point de couleur, de parti pris, de goût : Je suis incorruptible et dis ce que je pense. Au-dessus du soupçon, naïf comme l'enfance, Je dis la vérité ; mais sans accent malin. Pour peu que le soleil vous montre un air béat, Je vous invite à voir en lugubre entourage Ce cher grain de beauté qu'un Dieu bon vous ménage Et que perdu parfois vous savez retrouver. Plus est rare le bien, plus j'aime à le sauver."

Si, pour les maux présents, je suis impitoyable, Pour l'avenir au moins je me rends serviable. A qui veut de ses traits corriger les défauts Et d'un maigre profil atténuer les maux, Toujours officieux, j'offre conseils utiles. Ayez des instruments à me sultré décollés, Les cheveux en guilande avec art disposés, A racheter vos traits se montrent empressés. Bref, quand la vérité paraît peu sympathique, La faute en est à vous : apprenez la tactique."

Nazda.

## Les Chartreux.

(Suite et fin.)

### INTERIEUR D'UNE CELLULE.

Nous laissons la parole à notre visiteur.

"La cellule ou mieux, la maison de chaque moine a deux étages, divisés chacun en deux appartements, plus, un grenier à peu près inutile. Cette maison a 30 pieds de front sur 20 de profondeur. La cellule proprement dite est au second étage, c'est là que les religieux passent la plus grande partie du temps à prier, à lire, à méditer, etc. Dans la cellule, tout l'ameublement consiste en deux chaises, une table, une bibliothèque avec quelques livres de prières, un oratoire et un lit pas tout-à-fait aussi moelleux que celui dont parle Boileau, et qui est très-propre à servir d'instrument de mortification. Au-dessus du lit est suspendue une discipline, qui m'a rappelés l'épée de Damoclès et m'a fait réfléchir comme lui. Les instruments de

toilette sont passablement modestes ; sur un petit escabeau, haut de deux pieds et à double gradin, se trouvent un bassin en terre cuite, deux serviettes et un petit morceau de savon. Dans plusieurs chartreuses cet escabeau est remplacé par une petite armoire creusée dans le mur, alors une pierre concave sert de bassin. Ne me parlez parlez pas de peigne, les chartreux n'ont pas de cheveux, sauf une couronne large de deux ou trois lignes. Près de ce banc à toilette est une cruche également en terre pour recevoir l'eau que l'on puise dans un réservoir généralement placé dans le cimetière, au centre du cloître. L'eau à Sélignac est mauvaise, comme elle l'est d'ailleurs dans beaucoup de parties de la France que j'ai visitées. C'est ce qui explique peut-être l'honneur que l'on fait au jus de la vigne.

"C'est là aussi, dans la cellule, que le moine prend son repas dans l'embrasement de la fenêtre. Le mur sous la table de cette fenêtre, est creusé pour qu'on puisse y appuyer les genoux. Tout près, sont deux petits tiroirs contenant l'un la cuillère et la fourchette de bois avec le couteau, l'autre un coquetier et un petit pot à boire. De chaque côté des genoux, sont deux armoires renfermant deux jarres pour l'eau et le vin.

"C'est dans le mur de séparation qu'est le petit guichet où l'excitateur vient frapper pour éveiller chaque moine à dix heures et demie du soir, et allumer le petit fanal qu'il a soin d'y laisser. Le moine frappe sur son lit pour avvertir qu'il est éveillé, car le silence est strictement, absolument obligatoire.

"Dans l'autre compartiment du même étage, passe une cheminée dont la corniche supporte une statue de la Ste Vierge en plâtre, et sous cette corniche est un petit banc sur lequel on s'agenouille chaque fois que l'on entre, pour dire un Ave ; près de la cheminée est une table de bois. C'est le salon du moine.

"Le bas de la maison est également divisé en deux parties. Dans l'une est un tour avec tous les outils nécessaires, ainsi que plusieurs autres instruments de menuiserie, tels que *galère*, varloppes, rabot, etc., du bois pour travailler et pour chauffer le petit poêle qui est en haut.

"Dans l'autre sont tous les instru-

ments oratoires ou horticoles, bêche, pelle, arrosoir ; il y a de plus un bassin pour se laver les pieds, une paire de sabots de bois, cinq ou six cannes pour la promenade, du cirage ; la couleur de leurs souliers prouve que le cirage n'est pas de mode chez les moines : ajoutons une brosse, mais ce dernier article n'est qu'un pur ornement.

"Il y a un guichet au côté de la porte qui donne sur le grand cloître, où les frères déposent les vivres pour chaque repas, quand ils ne sont pas pris en commun. Une porte donne sur le petit jardin du reclus. Ce jardinet, enfermé entre la cellule et le mur, est abandonné au soin de chaque moine qui en recueille le produit sans réserve. Il y a derrière chaque cellule un petit corridor qui s'étend jusqu'au mur environnant le cloître, c'est là que le moine prend sa récréation en temps de pluie.

\* \*

### LA JOURNÉE D'UN CHARTREUX.

"Le lever a lieu à 6 h. moins trois minutes, ces trois minutes sont pour la toilette. 6 h., office en particulier ; 6½ h., un quart-d'heure pour faire la chambre ; 6.45 h., à l'Eglise pour adorer le St-Sacrement ; 7 h., messe conventuelle, c'est-à-dire grand'messe, qui n'est servie que par un moine et assez souvent par personne. Le chant liturgique est exécuté par les chartreux ; 8 h., messe basse ; 8.30 h., temps libre à la cellule ; 9 h., méditation ; 9.30 h., travail fort et obligatoire, laissé au choix de chacun ; 10 h., office et dîner ; 11 h., récréation en particulier ; 12 h., *angelus* et office ; 12.30 h., lecture spirituelle ; 1 h., étude ; 2 h., travail fort ; 2.30 h., office à la cellule ; 2.45 h., vêpres à l'église ; 3.30 h., temps libre ; 5.30 h., collation, examen ; 5.45 h., lecture spirituelle ; 6 h., office ; 6.30 h., coucher, à la même heure en hiver et en été ; 10.30 h., lever pour réciter les matines.

"On récite, avant de sortir de la cellule, un office qui dure jusqu'à 11.15 h. Alors les moines avec leurs petits fanoux se tiennent près de la porte, attendant le signal de la cloche. Au premier coup toutes les cellules s'ouvrent et l'on voit paraître en même temps les Pères, les uns courbés par l'âge et les mortifications, les autres rayonnant encore d'un reste de fierté juvénile, tous por-